

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

COVID-19 : Transport – Mauvais augures

Chronique du 11 juin 2020

Crainte du transport collectif

On nous a tellement dit et répété au cours des derniers mois que le transport collectif représentait un danger réel pour les usagers qu'il ne sera pas facile de regagner la confiance de nombre d'entre eux.

C'est ce que confirme un sondage publié dans le Journal de Montréal le 1^e juin dernier :

- 62 %¹ des Québécois estiment que l'usage du transport collectif diminuera au cours de la prochaine année;
- Réciproquement, 44 % estiment que l'usage de l'auto augmentera.

Dès la fin mars et à plusieurs reprises par la suite, j'ai exprimé ma crainte que l'expérience massive et à maints égards concluante du **télétravail** se traduira par une diminution durable des déplacements domicile-travail. Je ne suis pas seul à le penser, comme en fait foi le même sondage :

- Pas moins de 88 % des répondants estiment que le télétravail **diminuera la congestion**;
- Or, toutes les études démontrent qu'une amélioration des conditions de circulation se traduit mécaniquement par des **transferts modaux** du transport collectif vers l'automobile individuelle.

Nous assistons présentement à la décrue de la pandémie et à la reprise graduelle des activités dans pratiquement tous les secteurs. Même si le rythme est plus lent à Montréal, on a aujourd'hui de bonnes raisons de penser qu'en septembre – **dans plus de 2 mois et demie donc** – l'économie aura pratiquement repris son rythme de croisière.

Or, les opinions exprimées au sein des **Sociétés de transport collectif** paraissent traduire une confiance nettement moindre :

« On est plus dans des scénarios de 50 % (de l'achalandage) d'avant la COVID-19 pour la rentrée (en septembre) »

Sylvain Yelle, directeur général d'EXO, La Presse du 4 juin

D'autant que tout ce qu'on lit, voit et entend dans les médias relativement au transport collectif concerne des aspects nettement rébarbatifs aux yeux des usagers potentiels :

- La difficulté, si ce n'est l'impossibilité d'assurer la « **distanciation sociale** », dont on laisse entendre qu'elle devra être pérennisée;

¹ Les pourcentages apparaissant ici excluent les NSP (ne sait pas) et refus de répondre.

- Ce qui conduit au retour continu de la question du **port du masque**;
- L'impossibilité de **nettoyer les surfaces de contact** (sièges, barres d'appui et autres) autant de fois qu'il le faudrait dans la journée;
- La nécessité de **protéger les chauffeurs et autres personnels** par des mesures permettant de les isoler le plus complètement possible des usagers.

Tout ceci, et la liste n'est pas limitative, alimente et perpétue la crainte des usagers...

- ... rendant malheureusement probable que les estimations de la population et des sociétés de transport ne se concrétisent.

Ventes de voitures

Le transport collectif n'est pas seul : il est en concurrence directe avec l'automobile individuelle.

Petite anecdote en passant

Quand j'étais à l'AMT, certains collègues soutenaient que le transport collectif n'était pas en concurrence avec l'automobile mais complémentaire à celle-ci.

Ce à quoi je répondais : « ***Le transport collectif est complémentaire à l'automobile comme l'agneau l'est au loup : il est son prochain repas*** ».

Les ventes de voitures ont dramatiquement chuté durant ces mois de confinement. Le **Journal de Montréal** du 5 juin nous apprenait que les ventes reprennent depuis peu à vitesse GRAND V, au point que certains concessionnaires de voitures usagées craignent pour bientôt ne plus pouvoir suffire à la demande.

La consultation des médias permet d'identifier **4 facteurs** de cette forte reprise des ventes d'automobiles, particulièrement chez les ménages moins fortunés s'intéressant aux véhicules usagers :

- La crainte à l'endroit des transports collectifs, pour les raisons énoncées ci-haut;
- L'ardent besoin de bouger, après plusieurs mois d'un pénible confinement;
- L'impossibilité cet été de voyager à l'étranger, ce qui rend disponible les milliers de dollars qui avaient été mis de côté à cette fin;
- L'obligation qui en découle de se limiter à des déplacements au Québec, ce qui est à peu près impossible pour qui ne dispose pas d'un véhicule.

Le problème, c'est qu'il est beaucoup plus facile de convaincre un ménage sans auto de ne pas en acheter une qu'un ménage qui a goûté à l'auto d'y renoncer.

Confiance tout de même en l'avenir du TC

À court terme, le repli du transport collectif semble inévitable. Mais qu'en sera-t-il à plus long terme ?

À cet égard, le meilleur indicateur qui soit est celui de l'investissement public dans des projets à la fois attractifs et structurants.

La liste des projets priorités par le gouvernement Legault dans le cadre du **projet de loi 61** visant la relance rapide de l'économie post COVID-19, présentement débattu à l'Assemblée nationale, est de nature à redonner confiance en l'avenir du transport collectif en grande région montréalaise :

- Projet structurant de TC électrique (REM ou tramway) Est-Ouest à Laval;
- Projet tramway de Longueuil;
- Projet tramway de l'Est à Montréal;
- Projet tramway vers Lachine à Montréal;
- Prolongement de la ligne Bleue du métro jusqu'à Anjou à Montréal.

Québec envisage ainsi investir 12 à 15 G\$ dans ces projets, qui s'ajoutent aux 7 G\$ du REM présentement en construction : à l'évidence, l'actuel gouvernement entend bien que le transport collectif n'ait pas dit son dernier mot à Montréal !

Pour conclure, je me dois toutefois de souligner **deux bémols** :

- Le **premier** concerne l'absence du prolongement de la **ligne Orange Ouest** entre Côte-Vertu et Bois-Franc, point de rencontre du métro et du REM :
 - Sur le territoire de Montréal, c'est nettement le projet à la fois le moins coûteux et le plus urgent ;
 - Son absence de la liste prioritaire du gouvernement tient-elle au fait qu'il porterait atteinte au modèle financier du REM ?
- Le **second bémol** concerne le fait que l'on n'a pu s'empêcher d'annoncer la réalisation prioritaire de deux projets autoroutiers :
 - Prolongement de l'autoroute 25 dans Lanaudière;
 - Construction de l'autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion,